

Asile

La Suisse réactive tous les renvois vers l'Italie

Rome s'est engagée à garantir au cas par cas que les familles de requérants seront hébergées ensemble et de manière digne

Lise Bailat Berne

La réaction n'aura pas tardé après l'arrêt rendu le 4 novembre par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Ce jour-là, en statuant sur le cas d'une famille afghane établie dans le canton de Vaud - un couple et six enfants mineurs -, Strasbourg estimait que la Suisse ne pouvait pas renvoyer cette famille en Italie en appliquant l'accord de Dublin de manière purement administrative, sans s'assurer que ses membres seraient hébergés ensemble dans des conditions dignes et adaptées. Elle invitait ainsi Berne à obtenir des garanties auprès de Rome.

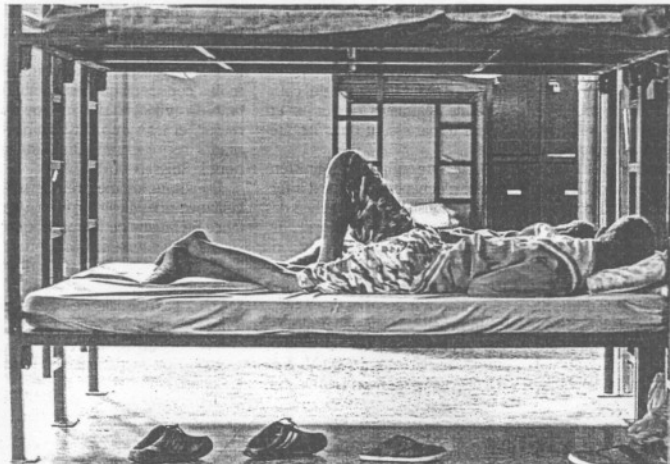
C'est désormais chose faite, selon l'Office fédéral des migrations (ODM). Son directeur, Mario Gattiker, a rendu visite mercredi à son homologue italien. Il est rentré avec une promesse: l'Italie s'engage à fournir à la Suisse les garanties nécessaires dans chaque cas où une famille devrait y être renvoyée.

Crédible? «J'ai suivi trois cas de personnes vulnérables renvoyées en Italie, pour lesquelles Rome avait donné des garanties à la Suisse. Les autorités italiennes leur avaient proposé un encadrement correct. Mais il n'y avait pas d'enfants en âge de scolarité, relève Denise Graf, spécialiste des droits humains auprès de la section suisse d'Amnesty International. Sur la base de cette expérience, je pense que l'accord signé entre l'ODM et Rome est crédible. D'autant plus que l'ODM a un employé à Rome qui va sans doute surveiller de près la situation.»

Au contraire, l'UDC doute fort de la crédibilité de l'accord. Elle craint une lenteur dans les renvois. «Je reste très prudent, commente le conseiller national Hans Fehr (UDC/ZH). Il y a le papier, maintenant, il faut l'acte!»

Déjà un renvoi

Berne, angoissée par l'incendie provoqué par la décision de Strasbourg début novembre, n'a pourtant pas tardé à agir. Les transferts



Les requérants d'asile, comme ici à Chiasso, doivent pouvoir compter sur une prise en charge décente avant d'être renvoyés en Italie, notamment s'ils voyagent en famille. KEYSTONE

de familles vers l'Italie ont ainsi déjà repris. Quatorze sont en attente de renvoi.

Reste la question des contreparties, financières ou autres, que Berne aurait dû fournir pour obtenir la promesse italienne. Y en a-t-il eu? L'ODM affirme que non.

Si l'entente trouvée avec l'Italie permet de régler le problème de la procédure d'asile, la suite reste des plus sensibles pour les réfugiés, selon Denise Graf: «La plupart des personnes renvoyées vers l'Italie, érythréennes ou syriennes, sont censées obtenir un

statut. Mais, une fois obtenu, la situation est catastrophique pour elles en termes d'intégration. Il y a deux ans, des familles réfugiées reconnues en Italie étaient arrivées en Suisse parce qu'elles étaient à la rue! Tout n'est pas réglé.»

Avancées et régressions

● L'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) constate que certains principes fondamentaux font leur chemin en matière d'asile et de migration, mais déplore néanmoins que certaines autorités soient réticentes à les traduire dans les faits.

Cette année, un accent particulier a été mis sur les droits de l'enfant, à l'occasion des 25 ans de la convention qui leur est dédiée, a déclaré Mariana Duarte, coordinatrice de l'ODAE romand, jeudi à Genève, lors de la présentation du rapport annuel de l'observatoire. Le bilan est mitigé, a-t-elle ajouté.

Parmi les avancées, les juges fédéraux ont rendu récemment des décisions favorables au maintien de la vie familiale en Suisse. Le parent étranger d'un enfant ayant un droit de séjour pérenne en Suisse a désormais des possibilités plus étendues de rester auprès de son enfant.

Autre point positif, les demandes d'asile de mineurs qui vivent seuls en Suisse devraient être traitées en priorité par l'Office fédéral des migrations (ODM).

Si ces principes sont davantage admis sur le plan juridique, leur application laisse à désirer, estime toutefois l'ODAE. Sous une pression politique toujours plus grande, les autorités tendraient parfois à restreindre des droits qui semblaient pourtant acquis.

Ainsi, Philip Jaffé, professeur spécialisé dans les droits de l'enfant, a déploré pour sa part la longueur des procédures. Les mineurs seuls qui demandent l'asile attendent parfois trois ou quatre ans sans être accompagnés. Le professeur a également relevé un énorme déficit dans la formation des professionnels et des problèmes dans les auditions des enfants. Il souhaite un ombudsman qui défendrait leurs droits. ATS

Des médecins ont peur d'ausculter seuls certains de leurs patients

Des praticiens craignent d'être attaqués en justice pour des gestes déplacés, surtout quand ils ont affaire à de jeunes patients

«Votre fille viendra-t-elle accompagnée? Sinon il faut qu'on s'organise pour que le docteur ne soit pas seul avec elle.» Une mère de famille n'en revient toujours pas de cette

voire davantage; surtout quand ils ont affaire à de jeunes patients.»

Un autre médecin dit avoir été «harcelé par une patiente». N'ayant pas cédé aux avances de la jeune femme, celle-ci aurait menacé de porter plainte pour une agression sexuelle qui aurait eu lieu durant la consultation.

Difficile de connaître précisément l'ampleur du phénomène. La base de données des plaintes et

d'un procès. Voulant éviter toute ambiguïté, ce jeune gynécologue genevois ne cache pas qu'il «reçoit la présence d'une assistante pour les palpations mammaires et les frottis de l'utérus».

«La meilleure façon d'éviter des procès, c'est de créer des liens avec ses patients, estime Michel Matter, président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMG). Le médecin qui serait

Météo

L'automne a été magnifique, mais l'hiver arrive

L'automne météorologique, qui se termine dimanche, a été, selon SRF Meteo, extrêmement doux. Avec des différences de plus de 2 degrés par rapport à la période de référence 1961-1990 dans toute la Suisse, les températures se sont révélées bien au-dessus de la moyenne. Davos n'a ainsi jamais connu de mois de novembre aussi chaud depuis 1866. Les thermomètres devraient descendre lundi dans le nord de la Suisse, juste à temps pour le début de l'hiver météorologique. ATS

Il a dit

«C'est dommage qu'il n'y ait pas plus de monde pour écouter»

Claude Hêche
Président du Conseil des Etats, face au peu d'intérêt suscité par la lecture du rapport sur le scandale «Insieme».



Vignette 2015



La vignette autoroutière 2015 est de couleur jaune et continuera de coûter 40 francs après le refus aux urnes d'augmenter son prix. Elle est disponible dès lundi aux points de vente habituels, comme les stations-service et garages, guichets postaux, services des automobiles et bureaux de douane. Pour être valable, la vignette doit être collée intacte et sans aide d'autres matériaux. ATS

Le chiffre

1542

C'est le nombre record de procédures pénales pour maltraitance envers des animaux en 2013. C'est 131 plus qu'un an plus tôt, à l'occasion de la fondation allemande Tier im Recht. Au cours des dernières années, le nombre de procédures a triplé, la justice montrant de plus en plus de dans ce domaine. En quinze leur nombre a été multiplié cinq. Certains Cantons disposent de structures spéciales pour les poursuites en matière de maltraitance d'animaux. SG, GR, ZH et SO. ATS

PUBLICITE

Logical Emotion –
Contemporary Art
from Japan

Until January 11, 2015
Museum
Haus Konstruktiv
Zurich

haus konstruktiv